



CLCV, j'adhère !

Je m'informe sur mes droits

Je fais valoir mes droits

CONSOMATION **L**OGEMENT ET **C**ADRE DE **V**IE (CLCV)

FEDERATION RHONE ET METROPOLE DE LYON - 2 rue Narvik - LYON 8

Téléphone : 09 51 30 44 87 (10h00 – 12h00) – Accueil du public (14h00 - 16h00) - Courriel : rhone@clcv.org

Site internet départemental : www.rhone.clcv.org



La CLCV : 67 ans d'actions pour le quotidien des citoyens

La CLCV c'est agir ensemble pour :

- Se regrouper pour s'entraider, se faire entendre pour peser sur les choix et décisions des professionnels et des pouvoirs publics.
- Accéder à des permanences locales d'information et de conseil (Rubrique AGENDA sur www.rhone.clcv.org). Pouvoir souscrire service « CLCV SOS Juridique » (18 €/an)
- Adhérer à la CLCV, c'est défendre un intérêt particulier, personnel et immédiat mais c'est aussi soutenir et participer à une action à plus long terme.
- En outre, par votre cotisation, vous contribuez à l'indépendance de l'association, par votre engagement, vous pouvez, si vous le souhaitez, participer à ses actions et décisions.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un litige pour adhérer !

SOS JURIDIQUE

Des juristes professionnels et spécialisés répondent à vos questions du lundi au samedi

Bénéficiez de conseils juridiques personnalisés autant de fois que vous le souhaitez pendant une année complète, sur simple appel téléphonique (appel non surtaxé).

- des informations sur vos droits et obligations en matière de consommation, habitat (locatif, accession, copropriété), cadre de vie, droit de la famille.
- des conseils d'orientation pour les démarches et procédures adaptées à votre problème pour que vous puissiez le résoudre dans les meilleures conditions.

18 € pour le Service SOS JURIDIQUE

- 15 € seulement en cas de renouvellement -

Citoyens au quotidien

Adhérer, c'est approuver nos valeurs, soutenir notre action et vous exprimer sur les projets de la CLCV en participant à la vie associative, notamment son Assemblée Générale.